Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Incidents-et-scandales-Melox

12 juillet 2013

Violation du certificat d'agrément d'un modèle de colis destiné au transport de crayons de combustible neuf

Plusieurs transports de combustible MOX neuf entre l'installation Melox à Marcoule et l'installation FBFC à Dessel (Belgique) ont été réalisés en violation du certificat d'agrément du modèle de colis émis par l'ASN. Le Réseau "Sortir du nucléaire" a porté plainte.

L'usine de fabrication de combustible nucléaire Melox est exploitée par Areva NC. Installation nucléaire de base, créée en 1990 sur le site nucléaire de Marcoule, elle fut initialement conçue pour utiliser, dans les centrales électronucléaires équipées de réacteur à eau sous pression, le plutonium qui se forme dans le cœur de ces réacteurs. L'usine Melox, après l'arrêt des productions industrielles de l'ATPu de Cadarache, est devenue la seule installation nucléaire française de production de combustible MOX, combustible constitué d'un mélange d'oxydes d'uranium et de plutonium.

Le 24 octobre 2012, l'ASN a été informée par TN International (filiale d'AREVA NC spécialisée dans l'affrètement et l'organisation de transport) que plusieurs transports de combustible MOX neuf entre l'installation Melox à Marcoule et l'installation FBFC à Dessel, en Belgique, ne respectaient pas le certificat d'agrément du modèle de colis émis par l'ASN.

Une présence non prévue de matières hydrogénées dans les emballages aurait pu conduire à une augmentation de la pression interne en raison de la possible radiolyse de ces matières, voire induire des risques d'explosion dus à la production de gaz inflammables. Leur présence aurait pu également remettre en cause la démonstration de sûreté-criticité du modèle de colis.

Face aux conséquences graves qui auraient pu résulter de la violation de ce certificat d'agrément, le Réseau "Sortir du nucléaire" a déposé une plainte le 29 mai 2013. Nous avons été auditionnés le 9 février 2016, mais cette affaire a finalement été classée sans suite.

Téléchargez notre plainte



Transports Melox - Plainte

Pour consulter l’avis d’incident de l’ASN :
https://www.sortirdunucleaire.org/France-Marcoule-colis